
MAIRIE
DE
PORTE PUYMORENS
66760 PORTE-PUYMORENS

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 novembre 2022 à 18h30

Présents : AUGÉ Jean Philippe, BARRAL Anne, FOSSEY Gérard,, MAURISSE Philippe, OLIAS- MARTY Hervé, SARDA Colette.

Procurations : CHABBERT Pierre à SARDA Colette, KOMAROFF Nicole à FOSSEY Gérard,

Absents : ROBOAM Julie, ROUCAIROL Bernard

Secrétaire de Séance : FOSSEY Gérard

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter l'ajout du point suivant à l'ordre du jour : Décision Modificative pour prise en compte du prêt-relais contracté auprès de la Banque Postale. Le Conseil Municipal donne son accord.

- Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement des opérations d'investissement, en attendant le versement des subventions, il est maintenant nécessaire de recourir à un prêt-relais. La Banque Postale propose une offre de financement selon les caractéristiques suivantes :

Score Gissler :	1A
Montant du contrat de prêt :	350 000,00 €
Durée du contrat de prêt :	3 ans et 0 mois à compter de la date de versement des fonds
Objet du contrat de prêt :	Préfinancement de subventions
Versement des fonds : proposition.	Au plus tard, 3 semaines après la date d'acceptation de la proposition.
Taux d'intérêt annuel :	ESTER + marge de 1,530 % l'an
Base de calcul des intérêts :	Exact / 360
Echéances d'intérêts :	périodicité trimestrielle
Remboursement du capital :	in fine
Remboursement anticipé :	autorisé à une date d'échéance d'intérêt pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires
Commission d'engagement :	525€ soit 0,15 % du montant du contrat de prêt-relais

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire, représentant légal de la collectivité, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à ce contrat de prêt-relais.

- Afin de prendre en compte ce prêt-relais au niveau des inscriptions budgétaires, une décision modificative doit être validée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces mouvements de crédit.

FIN DE SEANCE à 19h

